

Calendrier de collecte et Consignes de tri

2023

Trier vos déchets



Tous les papiers

Les briques alimentaires

Emballages en carton

Bouteilles et Flacons en plastique

Emballages en métal



BAC O.M.

Tous les autres emballages en plastique

et les petits emballages en métal



Trier le textile

Déposez vos dons de textile dans un point d'apport portant le logo de la filière. Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous, rendez-vous sur :

[HTTPS://REFASHION.FR/CITOYEN.](https://refashion.fr/citoyen)

Que deviennent vos dons ?

Selon leur état, les textiles seront soit recyclés en chiffon soit valorisés en isolation.



Vous pouvez déposer :

Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

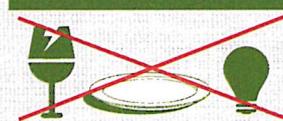


Ne déposez pas d'articles humides ni souillés.

Trier le verre



Bouteilles, pots et bocaux en verre



Composter le reste



Épluchures,
Feuilles mortes, tontes
Fruits et légumes abîmés,
Marc de café,
thé et infusions,
broyat de branches,
coquilles d'œufs écrasées...

Déposer en déchèterie

Petits et grands électroménagers	Déchets dangereux	Piles et batteries	Mobiliers	Grands cartons	Gravats	Déchets verts	Cartouches d'encre	Verre
Huiles de friture	Huiles de vidange	Batteries	Bois	Ampoules et néons	Radiographies	Métaux	Encombrants	

Contactez-nous

Par mail : pgd@convergence-garonne.fr
Sur rdv : <https://rdv.convergence-garonne.fr/>
ou via l'application MONTRI

